



Lettre électronique adressée aux retraités de l'UNSA

N°15 - Septembre 2011

Sommaire

*Les retraités manifesteront
le 6 octobre*

Manifestation à Paris

*Perte d'autonomie :
nouveau report*

*Pouvoir d'achat :
nouvelle dégradation*

*Journée nationale
interprofessionnelle
le 11 octobre*

*Journée nationale du
CNRPA : 22 septembre*

*Pensions et salaires :
le décrochement*

■ Les retraités manifesteront le 6 octobre

Face à la dégradation du pouvoir d'achat des retraités, et à la décision du gouvernement de reporter à 2012 la réforme de la prise en charge de la perte d'autonomie, cinq organisations syndicales de retraités ont décidé d'organiser des manifestations le 6 octobre.

Vous trouverez, ci-dessous, le communiqué commun :

Les organisations syndicales de retraités, UCR-CFDT, UNAR CFTC, UCR-CGT, FGR-FP, UNSA Retraités, réunies le 30 août 2011, appellent les retraités à participer massivement aux manifestations qui se dérouleront

Le jeudi 6 octobre 2011

Une manifestation à caractère national aura lieu à Paris

Les organisations syndicales de retraités condamnent la décision gouvernementale de reporter à 2012 la réforme du financement de la perte d'autonomie.

Elles rappellent la nécessité de créer une prestation universelle de compensation de la perte d'autonomie quel que soit l'âge, prise en charge par la solidarité nationale, dans le cadre de la sécurité sociale.

Des mesures urgentes doivent être prises pour aider certains départements à financer l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), aider certains services d'aide à domicile, et diminuer le reste à charge des familles.

Le plan « antidéficit » annoncé par le Premier ministre le 24 août aura des conséquences sur le pouvoir d'achat des retraités qui continue de se dégrader. Les organisations revendiquent une augmentation significative des retraites, en particulier pour les basses pensions. Elles revendiquent également un minimum de pension au niveau du SMIC et une nouvelle modalité d'indexation.

Les retraités, comme tous les citoyens, attendent du gouvernement des décisions justes et équitables. Des réponses nouvelles priorisant l'emploi, la cohésion sociale, la réduction des inégalités, la maîtrise des déficits publics sont urgentes.

Manifestation à Paris

Rassemblement Place de la Bastille à partir de 13H30 - départ à 14H00.

**La manifestation empruntera le Faubourg Saint-Antoine
pour se terminer Place de la Nation.**

**Tous les départements proches de Paris sont appelés
à participer à cette manifestation.**



Perte d'autonomie : nouveau report

Début juillet, le Chef de l'État décidait de reporter à septembre les arbitrages gouvernementaux en matière de réforme de la perte d'autonomie des personnes âgées.

Le 24 août, le Premier ministre annonçait un nouveau report à 2012, prétextant la crise de l'endettement. D'après lui, le gouvernement devait continuer à travailler cette question.

L'UNSA a pris position sur ce nouveau report qui pourrait bien enterrer définitivement ce dossier :

« Études, rapports, débats citoyens ont mobilisé bon nombre d'acteurs de la société civile sur le dossier de la perte d'autonomie depuis le début de l'année 2011. L'UNSA s'est investie pleinement dans ce dossier en participant aux différents travaux et par sa réflexion, a contribué fortement aux avis émis, en particulier celui du Conseil économique, social et environnemental.

Alors que la prise en charge de la dépendance est avant tout un défi sociétal, le gouvernement annonce le report de la réforme pour des raisons liées à la crise.

L'UNSA déplore fortement cette décision qui n'obéit qu'à un raisonnement financier.

Que répondre aux millions de familles en attente de solutions adaptées aux besoins des personnes âgées dans cette société où le vivre ensemble est plus que jamais nécessaire ?

L'UNSA continuera à porter l'ensemble des revendications afin de créer un nouveau droit universel à la compensation de la perte d'autonomie financé essentiellement par la solidarité nationale. Ce droit universel bénéficierait à toute personne, assurée sociale, quels que soient son âge et l'origine de son besoin d'aide ».

Pouvoir d'achat : nouvelle dégradation

L'indice des prix à la consommation à la fin juillet est connu. Par rapport au mois de juin, il baisse de 0,4% mais, sur l'année écoulée, il subit une hausse de 1,9%, plus que l'augmentation de nos pensions arrêtée par le gouvernement. A surveiller attentivement.

Le gouvernement vient de décider une série de mesures afin de réaliser 12 milliards d'euros d'économie d'ici 2012. Certaines ont fait l'objet d'annonces à son de trompe, d'autres sont pratiquement passées sous silence. Elles devraient toucher le pouvoir d'achat des retraités : majoration de la taxe sur les complémentaires santé (+3,5%) qui sera forcément répercutée sur les cotisations.

A vue de nez... pas plus loin

Ce n'est pas nous qui l'affirmons, mais un député de la majorité, certes en termes plus... diplomatiques.

Il citait le rapport (6000 pages) rédigé par l'Inspection Générale des Finances, notamment sur deux points :

- la suppression de l'abattement de 10% sur les déclarations de revenus pour les seuls retraités (les retraités sont des citoyens comme les autres, que diable !)
- la suppression des avantages liés à l'aide à domicile qui serait surtout utilisée, selon ce rapport, par les foyers à haut revenu. L'Inspection Générale des Finances a-t-elle pensé aux nourrissons qu'il faut garder faute de places à la crèche, aux personnes âgées en perte d'autonomie souhaitant rester à domicile ou contraintes d'y rester en raison du coût exorbitant du séjour en établissement ?

Il me semble qu'avant de proposer des mesures, il faudrait en examiner toutes les conséquences au préalable !

contacter l'UNSA-Retraites :

UNSA-Retraites
21 rue Jules Ferry
93177 Bagnolet Cedex

Tél. : 01 48 18 88 66 ou

01 48 18 88 62

Fax : 01 48 18 88 94

E-mail :

unsa-retraites@unsa.org

nicole.castel@unsa.org



Cet article, écrit le samedi 27 août, a reçu un écho gouvernemental favorable dès le lundi 29. La ministre du Budget, Madame Valérie Pécresse, s'est engagée à ne pas supprimer l'abattement de 10% sur les pensions dans les déclarations de revenu et à maintenir les avantages fiscaux liés à l'emploi à domicile.

La der des der...minutes en matière de pouvoir d'achat

Au moment de boucler cette lettre, tombe l'évaluation de l'indice INSEE des prix en août : + 0,5 %. Compte tenu de l'évolution sur les douze derniers mois, l'inflation s'élève à 2,2 % loin des 1,8 % base de calcul de l'augmentation de nos pensions pour l'année (+ 0,4 %), si l'on se place dans la logique gouvernementale. Pour l'UNSA-Retraites, c'est très certainement beaucoup plus dans le budget d'un retraité, car la hausse des prix des dépenses contraintes est nettement supérieure.

Quelle sera la situation en fin d'année car déjà certains prévisionnistes annoncent des hausses importantes pour les mois à venir ?

Journée nationale interprofessionnelle le 11 octobre

Communiqué commun UNSA, CFDT, CGT, FSU, Solidaires

Le gouvernement a annoncé le 24 août des mesures censées réduire « le déficit de la France ». Les organisations syndicales CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires en dénoncent le caractère injuste et inéquitable. La facture est principalement supportée par les salariés et les consommateurs. Le gouvernement ne remet pas en cause les niches fiscales dont on sait qu'elles n'ont aucune efficacité économique et sociale. La contribution des plus hauts revenus reste symbolique et n'est pas de nature à réduire les inégalités.

Pour relancer la croissance, en respectant les impératifs de développement durable, réduire les inégalités et maîtriser les déficits, une politique visant une autre répartition des richesses et favorisant le développement économique et social est incontournable.

Cela suppose des réformes structurelles importantes comme une réforme globale de la fiscalité intégrant une plus grande progressivité, une politique industrielle coordonnée au niveau européen, des services publics de qualité.

Cela appelle aussi des mesures urgentes :

- Abandonner la taxation des complémentaires santé ; supprimer les exonérations et la défiscalisation des heures supplémentaires ; conditionner toute aide publique à son efficacité sociale et économique, aux politiques sociales dans les entreprises.
- Mettre en œuvre la taxe sur les transactions financières.
- Faire de l'emploi, en particulier celui des jeunes, une priorité. Stopper les suppressions d'emplois dans la Fonction publique.
- Soutenir le pouvoir d'achat notamment des plus bas revenus et réouvrir les négociations salariales dans les entreprises et la Fonction publique pour réduire les inégalités notamment entre les femmes et les hommes.

Les organisations syndicales estiment indispensable l'intervention des salariés pour peser sur le gouvernement, le patronat, les débats parlementaires en cours et à venir.

Elles décident d'une journée nationale d'action interprofessionnelle le mardi 11 octobre 2011. Partout, le débat sur le contexte, les enjeux et les modalités (manifestations, rassemblements, arrêts de travail, etc.) est nécessaire pour construire cette journée. Les organisations se retrouveront le 15 septembre 2011.



Journée nationale du CNRPA : jeudi 22 septembre

La journée nationale du CNRPA -Comité national des retraités et personnes âgées- se déroulera le jeudi 22 septembre 2011 à l'Auditorium du ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale, 8 avenue de Ségur - Paris 7^{ème}.

Tous les CODERPA sont invités à participer à cette journée.

A l'occasion de cette rencontre nationale, le CNRPA a préparé une déclaration solennelle à propos du nouveau report de la réforme de la prise en charge de la perte d'autonomie.

Dans cette déclaration, il réaffirme les positions du CNRPA en la matière :

- Une prise en charge collective d'une personne en situation d'handicap quel que soit son âge.
- Une prestation qui interviendrait en plus de la couverture des besoins de soins et des revenus de remplacement éventuellement nécessaires.
- Une compensation pour tous et une réponse adaptée à chacun.
- Des moyens nouveaux de protection sociale dans le cadre de la solidarité nationale.

Pensions et salaires : le décrochement

Depuis des années, le pouvoir d'achat des retraités se dégrade. Et pourtant, en 2007, le candidat à la présidence de la république s'était engagé à maintenir le pouvoir d'achat des retraités.

Le système actuel de revalorisation des pensions est une des causes de cette dégradation. En effet, depuis 2003, toutes les pensions des retraités issus du privé et du public sont revalorisées chaque année, le 1^{er} avril, en fonction de la prévision d'inflation pour l'année en cours éventuellement corrigée de la différence entre la prévision et la réalité d'inflation pour l'année précédente.

Cette revalorisation, en fonction du taux d'inflation et non plus en fonction de l'évolution des salaires, a entraîné un décrochement entre l'évolution des pensions et l'évolution des salaires. Si on examine de 2003 à 2010 l'évolution des pensions, des salaires et du SMIC, on constate un écart de plus en plus important. Durant cette période, les pensions ont progressé de 11,6%, les salaires de 17,1% et le SMIC de 23,2%.

Ce système de revalorisation n'est pas satisfaisant. C'est pourquoi l'UNSA-Retraites, avec les autres organisations syndicales de retraités, revendique un minimum de pension au niveau du SMIC et de nouvelles modalités d'indexation.

Retraités de l'UNSA, cette lettre électronique vous est destinée.
Pour la recevoir régulièrement,
veuillez faire votre demande par e-mail à :
Unsa-retraites@unsa.org